

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

"VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. X, No 6.

Montréal, Juin 1904.

50 cts par an.

LES SAISONS

Au doux soleil de Mai naissent les primevères;
Les champs pleins de parfums se couvrent de gazon,
Et l'oiseau déserteur de nos climats sévères
Arrive par essaims des lointains horizons.
Ainsi quand dans les cœurs la jeunesse palpite
Elle y fait à l'instant éclore les amours;
L'essaim des doux espoirs les fait battre plus vite,
Emportant plus vite leurs jours.

Au chaud soleil d'Août tombent les blondes gerbes.
Adieu la marguerite aux calices penchants !
De plus robustes fleurs vont émailler les herbes,
De plus acres parfums vont embaumer les champs.
A l'été de la vie ainsi le temps dévore
Des espoirs nés d'hier et mûris à moitié.
L'amour frêle se fane et le cœur voit éclore
La forte fleur de l'amitié.

Sous le ciel gris d'Octobre on voit l'épais bocage
Secouer à regret son feuillage jauni.
Sous les vents déjà froids qui soufflent avec rage
Le fruit tombe de l'arbre et la plume du nid.
Ainsi quand l'homme arrive à sa saison d'automne
Il voit se disperser tous ses espoirs flétris,
Et l'hiver dans son cœur que la vieillesse étonne
N'entassera que des débris !

Quand Décembre grelotte on voit l'orme qui plie
Sous la neige tombée en flocons miroitants,
Et sous son froid linceul la plaine ensevelie,
Frileuse, se dérobe aux baisers des autans.
Ainsi l'homme qui touche au terme de sa course
En vain veut se roidir sous le poids lourd des ans;
Heureux encore si Dieu lui dérobe la source
Où sont les souvenirs cuisants !

ADOLPHE POISSON.

La Convention Biennale de 1904

Date de l'Ouverture des Sessions

Il nous fait plaisir d'annoncer à nos sociétaires que le Bureau Exécutif de l'Alliance Nationale vient de fixer au 22 août prochain, l'ouverture de la session du Conseil Général qui, cette année, se réunira aux Trois-Rivières, l'agréable petite ville située au confluent du St-Maurice et du St-Laurent, et fondée par Lavolette en 1634.

L'importance des réunions du Conseil Général n'échappe à personne ; c'est ce corps qui réunit les pouvoirs législatif, judiciaire et exécutif dans notre institution, c'est lui qui en est l'âme dirigeante ; de l'orientation qu'il indique, des mesures qu'il adopte, dépendent, en grande partie, les succès et la prospérité de la société. Or, comme cet organe principal est composé, surtout, des délégués de chaque cercle, il résulte donc que les cercles doivent se faire un devoir de ne choisir, comme délégués que les membres les plus au courant des questions mutualistes ; que ceux qui se rendront à la convention pour assister à ses séances et prendront une part active aux délibérations et aux règlements des questions intéressant la bonne administration et le bon fonctionnement de notre Société.

Que la prochaine convention soit en tous points digne des précédentes et qu'elle soit le point de départ de nouveaux progrès, c'est le vœu de tous, c'est le double but vers lequel nous tendons et qu'il nous sera permis d'atteindre, car nos sociétaires, aujourd'hui comme hier, sauront faire passer l'intérêt général avant l'intérêt particulier. C'est à cette condition nécessaire que notre institution continuera à croître en nombre et à grandir dans l'estime de tous.

Mutualité

Le XXe siècle assiste à une évolution économique d'un intérêt vital presque, pour les classes laborieuses.

En présence des risques auxquels la vie des travailleurs était exposée : maladie, infirmité, vieillesse et mort, il s'est formé dans le siècle passé, surtout, des associations destinées à garantir leurs membres contre les éventualités qui peuvent les priver momentanément ou à jamais, du salaire acquis par

leur travail. Ces sociétés répondaient si bien à un besoin pressant, qu'en quelques années, le nombre des mutualistes s'est accru dans des proportions imprévues et étonnantes. Mais, comme dans toute institution humaine, la perfection, malgré l'excellence du but, n'a pas été atteinte du premier coup et ne le sera pas même de longtemps, car si une bonne partie des individus penche vers le progrès, il en est une autre, et non la moindre, qui préfère le *statu quo*, ou qui n'avance qu'avec une telle lenteur que son mouvement est imperceptible, et celle-ci retarde la marche de l'autre.

Les systèmes adoptés d'abord par la mutualité ayant été trouvés défectueux en plusieurs points, les mutualistes de progrès se sont hâtés de profiter de l'expérience acquise pour adopter successivement les principes et les méthodes qui, à la lumière des connaissances actuelles, doivent guider les associations d'assurances mutuelles. En mutualité, comme en tout, les illusions sont suivies de déceptions quand on ne tient pas compte de l'expérience des faits ou des bases scientifiques. Aussi, les sociétés qui, à l'encontre des données scientifiques les plus recommandables, promettent des avantages considérables, sans exiger en retour, de leurs sociétaires, des contributions adéquates, sont-elles forcées de modifier leurs règlements et d'exiger des contributions proportionnées aux avantages que leurs membres auront droit de recevoir.

Tel que compris aujourd'hui par tous les hommes d'expérience, la société de secours mutuels est une institution qui assure ses membres aux plus bas prix possibles, mais non au-dessous du coût réel de l'assurance. Le coût réel de l'assurance s'établit mathématiquement, d'après les tables de mortalité, de morbidité ou de longévité, et la société qui ne voudrait pas tenir compte de ces calculs, se préparerait des embarras considérables pour un avenir relativement rapproché. Il en existe malheureusement assez d'exemples.

En abandonnant le système primitif des contributions uniformes, au décès de chaque sociétaire ou groupe de sociétaires, la plupart des sociétés contemporaines qui ont été organisées sur ces bases, en Amérique, ont adopté divers modes de contributions graduées suivant l'âge, presque toujours trop modiques toutefois pour être permanentes. C'était un progrès sans doute, mais ce n'était pas suffisant. Un autre progrès s'imposait, pour ajouter aux garanties de stabilité de

ces institutions : c'était de trouver des tarifs, de contributions suffisamment élevées pour donner aux sociétés un caractère de fixité désirable, et obvier ainsi à l'inconvénient d'avoir à les remanier de temps à autre, afin d'augmenter les revenus dont les sociétés ont besoin pour faire face à leurs obligations.

Que fallait-il faire pour atteindre cet objet ? Il était de la plus haute importance que les sociétés de secours mutuels de ce continent se rendissent compte de leur situation et établissent d'après leur propre expérience, des tables de mortalité et de morbidité qui pussent être consultées avec avantage et leur servir de guide dans la préparation des tarifs. Plusieurs tables de mortalité avaient déjà été faites en Europe et en Amérique à l'aide de statistiques fournies par les compagnies d'assurance et dans l'intérêt de ces compagnies, mais aucune table de cette nature n'avait encore été préparée en Amérique, d'après l'expérience acquise par les sociétés de secours mutuels. C'est au "National Fraternal Congress", composé des hommes les plus éminents qui ont mûri au service de la mutualité américaine, que reviennent l'honneur et le mérite d'avoir fait le premier un travail consciencieux dans ce sens, avec l'aide d'actuaire de renom. Ce congrès a dressé il y a quelque trois ou quatre ans, sur les statistiques fournies par les sociétés américaines et même quelques sociétés faisant affaires, au Canada, une table de mortalité qui est d'une grande utilité pour la revision des anciens tarifs et l'élaboration des tarifs nouveaux.

Et c'est depuis cette époque principalement, que les vieilles sociétés ont entrepris ces campagnes intelligentes qui ont abouti à la transformation de leurs systèmes.

L'Alliance Nationale avec sa réserve de \$500,000, accumulée en onze années d'opération, et qui la place au premier rang de la mutualité, en Amérique, a été heureuse de voir l'esprit de progrès s'emparer de ses émules. Consciente de sa puissance actuelle et de sa vitalité extraordinaire, sachant qu'elle est perfectible, elle envisage l'avenir sans crainte et applaudit des deux mains au beau travail de perfectionnement qui se produit partout.

Ce constant éveil des intéressés, le zèle qu'ils apportent à améliorer leurs institutions, tout cela est bien le plus sûr indice que l'idée de mutualité a germé, que la plante est vigoureuse, et même en plein épanouissement.

Les institutions d'assurances mutuelles

sont aujourd'hui nées pour rester ; elles sont devenues une nécessité. Demain, on se demandera comment l'humanité a pu progresser sans elles, tellement elles sont devenues une pièce indispensable du rouage social.

L'alcool au Canada

A MÉDITER

Il suffit de marcher les yeux ouverts pour réaliser l'étendue des désastres causés par l'ivrognerie en ce pays, dans notre province.

La soif de l'alcool devient à certaines heures une espèce de contagion honteuse, abominable, dégradante.

Comment réagir ? Quels moyens prendre pour diminuer les ravages du mal qui va grandissant, quoiqu'on en dise.

La Patrie a, à diverses reprises, suggéré l'enseignement dans les écoles, dans les collèges, dans les universités, des périls physiques qu'entraîne l'usage immodéré de l'alcool.

Que de la base au sommet de notre société, cet enseignement ait partout sa place.

Nous n'avons pas besoin de dire quel rôle important l'Épiscopat et le clergé peuvent jouer en cette affaire, qui se rattache aux sources même de notre vie nationale.

Nous buvons trop, nous fumons trop, nous ne nous instruisons pas assez. Nous ne semblons songer ni au présent, ni aux lendemains.

...C'est aujourd'hui samedi. Quelle proportion des salaires laborieusement gagnés cette semaine, sera dépensée ce soir et demain, ce soir surtout, en alcool ?

—*La Patrie.*

Un mari poussé à bout par l'humeur acariâtre de sa femme en vint à la battre si furieusement qu'il lui cassa un bras.

Après guérison, quand le médecin présenta sa note, le doux époux offrit au praticien le double de la somme demandée, disant :

—Tenez, prenez encore ceci pour l'autre bras de ma femme, que je casserai sûrement à la première querelle que nous aurons ensemble.

Le chevalier de Rior (Roger Bontems) à qui j'emprunte ce trait, ajoute que du coup la femme fut si effrayée qu'elle devint très raisonnable.

On le croit sans peine.

Les Cercles Modèles



M. P. R. PERRON.

Dr J. A. LAPIERRE.

M. S. BEAUCHAMP.

CERCLE SACRÉ-CŒUR, NO 6

Le Cercle Sacré-Cœur, No 6, a été fondé à Montréal, le 18 juin 1893 et il a l'honneur d'être le premier cercle de notre société qui a pris naissance dans la partie est de notre ville.

Dès sa première année d'existence, il prit part à une de nos joutes fraternelles et remporta une série d'insignes d'officiers. Il répéta cet exploit en 1901, mais l'année 1902 lui ménageait un plus grand succès. En effet c'est au concours d'octobre-décembre de cette année-là qu'il mérita le drapeau d'honneur en faisant admettre 88 membres, chiffre qui démontre avec quelle ardeur il s'était jeté dans la lutte. Ce trophée fut l'occasion d'une mémorable fête religieuse, et grand nombre de nos sociétaires se rappellent avec

quelle solennité eut lieu la bénédiction du drapeau du cercle, le 31 mai 1903.

Le Cercle Sacré-Cœur compte aujourd'hui un fort effectif et sa caisse des malades est dans une condition satisfaisante. Voici un tableau qui nous renseigne à ce sujet :

| Fin de | Membres en régle. | Capital Caisse des Malades. |
|--------|-------------------|-----------------------------|
| 1894 | 15 | \$ 62.14 |
| 1898 | 58 | 317.64 |
| 1900 | 90 | 570.24 |
| 1903 | 192 | 1,232.52 |

La réserve requise n'étant que de \$1,177.00, la caisse des malades de ce cercle se trouve donc en bon état. Le Cercle Sacré-Cœur n'a pas dit son dernier mot ; ses officiers nous promettent de nouveaux progrès.

Le duc de Roquelaure, bien connu à la Cour de Louis XIV par ses plaisanteries, n'eut pas cependant toujours les rieurs de son côté.

Etant dans une petite ville de province, il fut un jour obligé, sur les sollicitations d'un ami, de faire visite à une dame, qui tenait beaucoup à l'avoir dans son salon, et avait convié nombreuse compagnie.

Mais le duc fut se camper dans un fauteuil, et ne desserra pas les dents.

Un pareil procédé déconcerta toute l'assemblée. La dame, offensée, en crevait de dépit, lorsque sa fille, qui était une petite personne très spirituelle, la vengea pleinement.

Elle se leva tout d'un coup et, après s'être approchée du duc, elle se mit à crier :

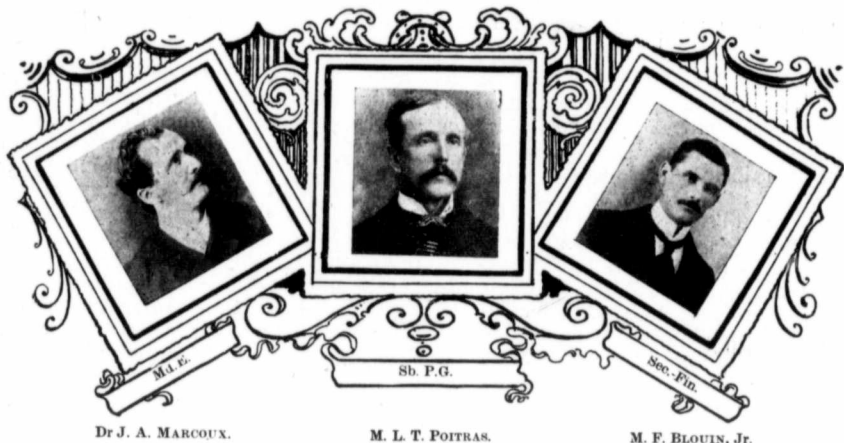
—Oh ! mon Dieu, monsieur de Roquelaure est mort !

On se précipite, on demande ce qu'elle veut dire :

—Mais oui, insiste-t-elle, avec une maligne candeur ; il est mort ; ne voyez-vous pas qu'il pue et qu'il ne parle point ? N'est-ce point comme l'on dit que nous serons après notre mort ?

M. de Roquelaure, honteux comme un renard qu'une poule (ici une poulette) aurait pris, se retira sans demander son reste, et laissa pour cette fois à la compagnie la liberté de rire à ses dépens.

Les Cercles Modèles



Dr J. A. MARCOUX.

M. L. T. POITRAS.

M. F. BLOUIN, Jr.

CERCLE ST-VALIER, No 20

Fondé à Québec, le 29 octobre 1893, le Cercle St-Valier est aujourd'hui celui qui a le plus gros effectif de nos cercles de Québec. Il est, comme disent les Anglais, le cercle "porte-étendard" de la vieille cité de Champlain.

Son accroissement ne s'est cependant pas effectué par soubresauts. Au contraire, il a recruté ses membres graduellement, mais avec tenacité, et sans perdre de terrain. Cette façon de procéder pour être plus lente est tout à fait sûre et elle en vaut bien une autre. Cela ne l'a cependant pas empêché de cueillir des lauriers sur sa route, car nous voyons dans les annales de notre association qu'il a gagné une série d'insignes d'officiers

en 1895, une enseigne en émail en 1900 et un drapeau en 1901.

Consultons le tableau de l'état de son effectif et de sa caisse des malades à différentes dates :

| Fin de | Membres en règle. | Capital-Caisse des malades. |
|--------|-------------------|-----------------------------|
| 1895 | 53 | \$ 329.39 |
| 1898 | 94 | 900.65 |
| 1901 | 196 | 1,944.48 |
| 1903 | 196 | 2,314.20 |

La réserve exigible en vertu des Statuts de la Société serait de \$1,475.00 ; ce cercle possède donc un surplus d'au-delà 50 %, ce qui nous indique qu'il a été administré avec une rare prudence et par des officiers très habiles. Honneur à nos confrères de la capitale.

L'héroïsme des deux Yvan

La nuit où les Japonais tentèrent leur première surprise contre Port-Arthur, le contre-torpilleur russe "Steregoushtchi" se trouvait à l'entrée du goulet, le premier exposé au canon de l'ennemi. Le "Steregoushtchi" eut bientôt son pont balayé, et selon un récit rapporté à St-Petersbourg par la femme d'un officier naval, deux marins, les deux Yvan, originaires de la campagne russe, restaient seuls à bord. Les Japonais capturèrent le bâtiment et le remorquèrent, mais les deux seuls survivants de l'équipage russe s'étaient enfermés dans la cale, et faisant le sacrifice de leur vie, n'hésitèrent pas à ouvrir les soutes. C'est ainsi que le "Steregoustchi" som-

bra. Les Japonais eurent à peine le temps de couper le câble de remorque.

La tradition léguée par le tsar Pierre 1er à la marine qu'il a fondée il y a deux cents ans, à savoir qu'un navire russe doit couler plutôt que de se rendre, restait sauve, grâce à l'acte héroïque des deux marins.

Un soldat de l'armée de Turenne se faisait appeler du nom de ce général.

Comme on lui reprochait cette liberté, dont son chef pouvait être offensé.

—Morbieu ! dit-il, si j'avais su un nom plus beau que le sien, je l'aurais pris !

Anecdotes Canadiennes

LA PREMIÈRE PIPE DE JACQUES CARTIER

Parmi les coutumes des sauvages, celle qui frappa le plus Jacques Cartier par sa nouveauté et sa singularité, fut l'usage de la pipe à fumer, entièrement inconnu alors en France. Voici, dans son style naïf, la description qu'il en fait lui-même : " Les sauvages ont une herbe dont ils font grand amas, durant l'été, pour l'hiver, laquelle ils estiment fort, et en usent, les hommes seulement, en la façon qui suit. Ils la font sécher au soleil et la portent à leur col, renfermée en une petite peau de bête, au lieu de sac, avec un cornet de pierre ou de bois. Puis, à toute heure, ils font poudre de la dite herbe et la mettent à un bout du cornet, puis ils mettent un charbon de feu dessus ; et par l'autre bout ils soufflent tant, qu'ils s'empressent le corps de fumée, tellement qu'elle leur sort par la bouche et les nasilles, comme par un tuyau de cheminée. Il disent que cela les tient sains et chaudement, et ne vont jamais sans les dites choses. Nous avons expérimenté la dite fumée, et après l'avoir mise dans notre bouche, il semblait y avoir de la poudre de poivre, tant elle était chaude."—Abbé FAILLON.

BELLE CONDUITE DE L'HON. LETELLIER DE ST-JUST

Voici un trait qui peint le caractère de M. Letellier de St-Just, et qui fait voir que sa vie agissante et militante n'avait pas tari en lui les sentiments affectueux et doux, comme il n'arrive que trop souvent dans la carrière politique. Il revenait de Rimouski, avec le nouveau député de l'Islet, après avoir contribué à l'élection du Dr Fiset, en 1872. Comme il passait à la Rivière du Loup, en vue du steamer en partance pour le Saguenay, son compagnon de voyage lui proposa d'y pousser une pointe, pour aider le candidat libéral qui se présentait en opposition à M. William Evan Price, frère du sénateur David Price, tout puissant dans le comté.

Après plusieurs minutes de silence, M. Letellier répondit à son ami : " Non, je n'irai pas, je ne puis pas oublier que mon ami David Price, dans une de mes élections, m'a envoyé, de lui-même et à ses frais, une goélette du Saguenay, pour transporter à la Rivière Ouelle mes voteurs absents."—Puis, fouettant les chevaux, il s'éloigna de la tentation. " J'admire," ajouta-t-il, " la belle réponse que mon ami l'honnête M. Barry

m'a faite en une même occasion :—*Mon cœur est plus fort que ma politique.*

P.-B. CASGRAIN.

UN MOT D'ENFANT

Le vénérable abbé Joseph Aubry, dont le nom est attaché au séminaire de Québec et au petit séminaire de Sainte-Thérèse, avait dès son enfance une grande disposition pour la piété. Il ne passait jamais, même tout petit, devant les croix qui bordent les chemins de nos campagnes, sans les saluer avec respect et s'y agenouiller quelque temps.

Il ne se reprocha pas d'y avoir manqué.

Un jour cependant, il revint à la maison l'air triste et tout confus. Lui ordinairement si gai, que pouvait-il avoir ? D'où venait ce trouble de conscience ? S'était-il dispensé enfin de sa pieuse pratique ?—Oh ! non, il avait bien prié, fidèlement comme à l'ordinaire, au pied de la croix. Ce qui jetait le trouble dans son âme, c'était une question de rubrique. Comme il était revenu à travers le champ et non par le grand chemin, au lieu de s'agenouiller devant, il s'était agenouillé derrière la croix. Or, cette innovation l'inquiétait : ce n'était pas comme cela qu'il eût dû faire ; c'était un péché peut être. Plus il y pensait, plus il sentait d'inquiétude et de remords. Enfin, n'y pouvant plus tenir, il court vers sa mère, et le cœur tout gonflé, la voix tremblante : " Maman, s'écrie-t-il, maman, j'ai prié le bon Dieu à l'envers ! "

Sa mère n'eut pas de peine à calmer ses scrupules ; et la consolation rentra dans le cœur du jeune enfant.—Abbé CHANDONNET.

TROIS PETITES DORIONNE

Trois jeunes sœurs canadiennes, âgées de douze à quinze ans, revenaient gaiement du théâtre des Marionnettes du sieur Barbeau, vers neuf heures du soir, lorsque la sentinelle, postée à la porte St-Jean, à Québec, leur cria d'une voix de stentor :

—*Who comes there ? (Qui vive) ?*

Soit frayeur, soit ignorance de la réponse qu'elles devaient faire, les jeunes filles continuèrent à avancer ; à une seconde sommation faite d'une voix encore plus éclatante que la première, l'aînée des filles répondit :

—Trois petites *Dorionne come from* de Marionnettes.

La sentinelle, voyant ces jeunes filles, leur dit en riant :

—*Pass* trois petites *Dorionne come from* de Marionnettes.—P. A. DE GASPÉ.

La Monnaie du Bonheur

Il est ici-bas un grand nombre de personnes qui se croient malheureuses, principalement parce qu'elles se font une fausse conception du bonheur ; si nous pouvions les engager à l'envisager sous son véritable aspect, nous n'aurions pas été inutiles à ceux de nos lecteurs qui voudraient examiner leur existence avec sincérité et impartialité.

Parmi les personnes qui croient être, ou veulent paraître, malheureuses, il y en a un certain nombre qui n'ont pas réfléchi suffisamment, sur la signification des mots *bonheur* et *malheur*.

Pour elles le bonheur est un gros lingot d'or, un bloc contenant non pas seulement toutes les félicités humaines, mais encore le choix, le groupement de celles de ces félicités, qui leur agréeraient le mieux ; car le bonheur des uns ne serait pas le bonheur de chacun ; tel rêverait la piaffe, la satisfaction de la vanité outrecuidante, méprisées par tel autre, qui ne serait heureux qu'à la condition de saisir la gloire, et de s'en couronner, comme le fit Napoléon à Notre-Dame.

Avant d'examiner dans quelles conditions le bonheur existe et se manifeste, même pour les déshérités, établissons le caractère du *vrai* malheur.

Le *vrai* malheur, — j'allais dire le seul malheur *vrai* malheur, est de perdre ceux que l'on aime ; ils ont touché le fond du malheur, ceux qui ont vu mourir leurs enfants et ceux qu'ils aiment ici-bas.

Vrai malheur aussi : la maladie de ceux que l'on aime — *grand* et *vrai* malheur, le dénuement qui ne permet pas de leur donner tous les soins nécessaires.

Grand malheur : la perte de la santé, la perte de la vue.

Quand on n'a pas subi un de ces malheurs, on a déjà été mis en possession d'une grande somme de bonheur ; et lors même que l'on aurait été atteint par l'un de ces malheurs, on est plus heureux que d'autres... ceux qui en ont connu plusieurs ; mais sans nous arrêter à peser les peines qui nous atteignent tous, essayons de révéler à ceux qui se plaignent, qui bercent avec attendrissement leurs douleurs si souvent chimériques, à ceux qui prétendent au privilège, même en fait de malheur, tant est impérieux en eux le besoin d'une distinction, disons-leur qu'ils sont heureux en bien des cas..... seulement ils ne s'en aperçoivent pas.

N'avoir jamais fait voirement du mal à quelqu'un, n'avoir jamais méchamment humilié son semblable, même le plus infime de tous, est déjà un demi-bonheur ; négatif, je le reconnais, mais qui met en nous une paix extrêmement douce, de nature à nous faire supporter un certain nombre de contrariétés. Avoir fait un peu de bien, adouci quelques misères, est un bonheur tout entier, et celui-ci, positif, si nous avons enduré une douleur, subi un grand malheur, la sympathie pour nos semblables, peut seule alléger nos maux ; nous en souffrirons moins, si nous ressentons les peines d'autrui, si nous nous appliquons à les diminuer dans la mesure de nos forces.

Il est des bonheurs de tout ordre ; il en est d'infiniment petits, mais lorsque la réflexion les groupe, on s'aperçoit que leur total devient assez respectable. Faire plaisir à un enfant, à une amie, même à une personne indifférente, constitue un petit bonheur ; consultez votre cœur au moment où vous donnez une satisfaction de ce genre : il ne démentira pas.

Une foule de petits bonheurs qui sont, en somme, la monnaie du bonheur, s'offrent à nous, sont ressentis par nous. Entendre un peu de bonne musique... c'est un petit bonheur. Avoir l'âme en paix, lire un beau livre, c'est un petit bonheur ; il en est beaucoup de même ordre que je pourrais énumérer ; je me borne à signaler ces découvertes, à ceux de mes lecteurs qui consentiront à chercher autour d'eux, non pas le bonheur immense, constant, complet, dont ils seraient vraisemblablement vite fatigués, et qui *n'existe pas*, mais les petits bonheurs, qui ne sont pas refusés même aux existences en apparence, les plus déshéritées de toute joie.

Si l'on veut bien réfléchir, on comprendra sans que j'y insiste, combien est injuste, combien vaine, et pour les auditeurs, fatigante, la plainte sans cesse renouvelée, à propos de malheurs, *qui ne sont pas de vrais malheurs* ; ce n'est pas un malheur de n'avoir pas une grande richesse, de ne point remplir un rôle important sur la scène du monde, de ne point recueillir des jouissances de vanité. Les *vrais* malheurs, je les ai énumérés ; mis en regard de ceux-ci, les autres sont presque des bonheurs.

Il faut se faire oublier de la fortune quand on a le bonheur.

Pages Oubliées

TROIS VOCABLES

Nous extrayons de la vibrante conférence "Le baptême d'une race" ces pages qui seront relues avec plaisir par tous ceux qui ont entendu leur éloquent auteur :

Il y a dans les langues humaines, des mots qui ont eu et ont encore, quoiqu'on fasse, une singulière et illustre fortune. Nuls, que je sache, n'ont fait vibrer tant d'âmes, tant de lyres, tant d'épées que ces trois-là : autel, drapeau, foyer.

Trois vocables, pourtant, qui servent à désigner de vulgaires choses.

Autel : une pierre fruste ou travaillée.

Drapeau : une branche d'arbre avec un chiffon au bout.

Foyer : un endroit où l'on fait du feu.

Vulgaires choses qui sont de grands signes évocateurs des plus grandes passions de l'humanité. L'âme humaine représentative et simpliste, s'est éternellement créée de visibles symboles, pour incarner les invisibles amours qui l'ont éternellement agitée.

L'autel : une pierre, mais par delà les monts et par delà les mers les peuples se sont faits de gigantesques appels et, autour de cette pierre, se sont donnés de mystérieux rendez-vous. Autour de cette pierre, ils se sont assemblés pour adresser leurs adorations au Père universel des êtres qui tient dans ses mains la plénitude de la vie et la dispense sur ses fils, sans mesure et sans arrêt ; autour de cette pierre, ils se sont unis dans une prière reconnaissante à Celui qui met la fécondité au flanc des mères, l'amour au cœur des fils, la toison à la brebis et l'épi au froment. Pour cette pierre, ils se sont battus plus souvent que pour les frontières et le premier mot de leur cri de guerre fut celui-là : " Pour les autels. *Pro aris.*" L'autel : c'est la Religion.

Le foyer : un endroit où l'on fait du feu ; mais devant cette flamme nos ancêtres se sont assis, ont réchauffé leurs membres engourdis, ont cuit les aliments de la maisonnée. A la douce clarté de cette flamme, ils se sont regardés, ils se sont souris, ils se sont aimés. Elle a éclairé leurs bonheurs les plus intimes et autour d'elle, ils ont vécu tous les rêves et toutes les réalités de la vie. Les minuscules frontières de l'être enferment déjà une patrie, patrie bien petite et pourtant déjà grande comme un monde, puisqu'elle contient tous nos désirs et toutes nos félicités, petite patrie où le tien et le

mien sont confondus et dont les citoyens portent ce nom de tendresse : les miens ; petite patrie dans laquelle on rêve de mourir. Pour la défense des foyers, nos aïeux se sont levés, comme pour la défense des autels et ce fut là tout leur cri de guerre : " Pour les autels et pour les foyers... *Pro aris et fociis.*" Le foyer : c'est la famille.

Le drapeau : une branche d'arbre avec un chiffon au bout ; mais ce chiffon aux couleurs éclatantes comme la flamme portée au-dessus des têtes, rallie autour de lui les yeux, les bras et les cœurs des citoyens, aux heures où l'on entend, à la frontière, piaffer les chevaux de l'étranger. A le regarder flotter au front des bataillons, à entendre ses plis claquer dans le vent, les enfants d'une race commune croient voir l'image sacrée de la patrie et entendre la voix des ancêtres qui crie : En avant !

" Mourir pour la patrie,

" C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie."

Le drapeau : c'est l'image resplendissante de cette chose sacrée si spéculative et si réelle à la fois, pour laquelle on vit et pour laquelle on meurt. Le drapeau : c'est la patrie.

Autel. Drapeau. Foyer.

Religion. Patrie. Famille.

Si de ces trois mots fascinateurs, j'en voulais garder un seul en lequel je sentirais passer toute l'âme des deux autres ; celui que je garderais frémir sur vos lèvres et s'apprête à éclater comme une fanfare de clairons... Celui que je garderais, c'est : Patrie.

MGR ROZIER.

Moyens d'avoir toujours de l'argent dans sa poche

Je veux enseigner le véritable secret pour garder sa bourse pleine :

1^o *Que la probité et le travail soient vos compagnons assidus.*

2^o *Dépensez deux sous de moins par jour que votre bénéfice net.*

Par là, votre poche, si plate, commencera bientôt à s'enfermer ; vous ne serez pas maltraité par des créanciers, pressé par la misère, rongé par la faim, glacé par la nudité.

Le ciel brillera pour vous d'un éclat plus vif et fera battre votre cœur.

Hâtez-vous donc d'embrasser ces règles et d'être heureux. Ecartez loin de votre esprit le souffle glacé du chagrin ou de l'envie, et vivez indépendant.

BENJAMIN FRANKLIN.

Religion et Patrie

Qu'est-ce donc que le patriotisme ? C'est l'amour dévoué, c'est l'amour passionné de la patrie.

Cette portion du pays que nos ancêtres ont occupé par la force des armes, qu'ils ont agrandie par leurs conquêtes, qu'ils ont cultivé de leurs mains et civilisé par leur génie ; ce ciel bleu, ces vertes montagnes, ces fleuves majestueux, ces grasses plaines, cette ville, ce village, ce clocher, ce foyer, ce drapeau, cette langue et tout cet ensemble de principes, de traditions et de lois qui ont formé la nation canadienne-française, c'est la patrie. Cette patrie, vous l'aimez comme une mère, vous la respectez comme un culte, vous la défendez comme un drapeau, et plutôt que de laisser la honte et l'humiliation monter à son front, vous lui donnez votre sang.

Mais qui donc a mis dans vos cœurs cet amour si fort et si tendre, si respectable et si sacré ? Quelle est la source de votre patriotisme ?... Je l'affirme avec fierté : c'est la religion. Vous n'êtes pas patriotes, en effet, parce que vous faites de beaux discours sur l'amour de la patrie, parce que vous jetez au vent des oriflammes et que vous tirez le canon au jour de la fête nationale ; vous êtes patriotes parce que vous avez le sentiment du devoir envers la société civile dont vous faites partie.

Or, ce sentiment du devoir ne vient pas de la terre ; ni la volonté commune, ni la conscience nationale ne peuvent le produire ; il vient du ciel et c'est la religion qui l'enracine dans les cœurs. C'est elle qui fait consentir aux sacrifices souvent cruels que, pour vivre et prospérer, la patrie réclame de tous ses enfants. Cherchez ailleurs des ressorts assez nerveux, des mobiles assez puissants pour vous décider à obéir, quoi qu'il en coûte, aux lois qui garantissent l'ordre et la paix de la société, vous ne trouveriez rien.

Sera-ce l'intérêt personnel bien entendu ? Mais l'intérêt personnel, renfermé dans les étroites limites de la vie présente, c'est la négation du devoir. Sera-ce la loi humaine ? Mais la loi humaine est impuissante à saisir et à constater tous les méfaits. Sera-ce l'honneur ? Mais l'honneur fait-il courber toutes les têtes devant le devoir ? L'honneur séparé de la religion c'est la "dernière lampe dans un temple dévasté", a-t-on dit ; et les souffles qui passent, venant du dehors à travers ces ruines, ne tardent pas à l'éteindre.

Non, toutes ces barrières, élevées de main

d'homme autour du cœur, pour le contenir dans le devoir, ne sont pas assez solides. C'est la religion qui fait rendre à son pays ce qui appartient à son pays ; c'est la religion qui engendre le vrai patriotisme.

Supprimez la religion, vous supprimez le devoir, et quand le devoir est supprimé, le patriotisme n'existe plus ; l'ordre, la justice, la liberté ne sont que des mots sonores et des cimbales retentissantes ; le dévouement au bien public, une chimère ; la patrie, une expression géographique sans rapport avec l'ordre des choses morales. La patrie, quoi ? c'est l'égoïsme, c'est la discorde, c'est l'anarchie, c'est le lamentable naufrage de la nationalité.

De cette patrie, vous n'en voulez pas, et voilà pourquoi vous conservez à la religion sa place d'honneur dans vos fêtes, dans vos congrès, dans vos délibérations publiques et dans vos assemblées nationales. La religion, c'est l'âme de la patrie, j'allais dire c'est la patrie elle-même. Car, savez-vous bien que, sans la religion, il n'y aurait point de patrie canadienne-française ? Penchez-vous sur son berceau, voyez les personnages qui l'entourent et dites si la religion n'est pas sa mère. "Au nom de Jésus-Christ, déployez les voiles !" dit Christophe Colomb debout sur la dunette de la Santa-Maria. "Vive le roi de France !" s'écrie Jacques Cartier, quand il plante l'étendard de la croix sur les rivages de la Gaspésie. "Messieurs, dit Maisonneuve, quand tous les arbres de l'île de Montréal se changeraient en Iroquois, je ferai mon devoir." Or, son devoir, c'était de faire fleurir le lis au soleil de la foi sur les bords du Saint-Laurent. Et c'est ainsi depuis les origines de la conquête. Cartier, Joliet, La Salle, Marquette, Champlain, de Maisonneuve, de Montmorency-Laval, de Frontenac, d'Iberville, Montcalm, Lévis, toutes nos gloires nationales sont des gloires chrétiennes. Et à la conquête, à cette époque fatale et douloureuse où, par l'abandon de la mère-patrie, un petit peuple né d'une race illustre va sombrer dans une effroyable catastrophe, qui veille sur lui ? Qui le sauve ?... La religion qui relève les courages, qui concentre les ressources et qui groupe à l'entour des autels restés debout toutes les forces vives du pays. Et depuis, on a vu les chevaliers et les évêques, les hommes d'épée et les hommes de travail, les prêtres et les laïcs associer leur génie, leurs efforts et leur dévouement pour la plus grande gloire de la Nouvelle-France.

Abbé RENÉ LABELLE.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
L' "ALLIANCE NATIONALE"

Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par la Législature de la
Province de Québec en 1893 (56 Victoria, ch. 84).

A MONTRÉAL

7 Place d'Armes B. P. Boîte 2172
Tel. Bell 2255. Tel. Mar. 803.

MONTRÉAL, JUIN 1904



Arrêté du Bureau Exécutif

SESSION 1904 DU CONSEIL GÉNÉRAL

J'ai l'honneur de donner avis à qui de droit que le Bureau Exécutif, à son assemblée du 6 juin courant (1904), a décrété ce qui suit :

“ Le Conseil Général est convoqué en session régulière, à l'Hôtel de Ville de la cité de Trois-Rivières, P. Q., pour lundi, le 22 août prochain, à 11 hrs de l'avant-midi.”

En fait de quoi, j'ai signé,

L. J. D. PAPINEAU,
Sec.-Gén.

A MM. les Médecins-Examineurs

Nous prions MM. les Médecins-examineurs, lorsqu'ils examinent un sujet qui désire faire augmenter le chiffre de son certificat, être réintégré, ou être inscrit à la caisse des malades, de ne pas remplir et faire signer la demande d'admission qui est au recto de la formule du certificat d'examen.

Nous leur conseillons d'indiquer simplement, en tête de la formule du rapport, que cet examen est subi à l'appui d'une demande d'augmentation de dotation, de réintégration, ou d'inscription à la caisse des malades. De cette façon, on évitera au Bureau Exécutif la commission possible d'erreurs ennuyeuses, sans compter les pertes de temps.

Ça et là

La session du Conseil Général, aux Trois-Rivières, s'ouvrira le 22 août prochain.

* * *

Rappelez-vous que le concours actuel prend fin le 30 juin courant et que vous devez faire diligence si vous désirez mériter une récompense.

* * *

Nous attirons l'attention des sociétaires sur l'article que nous publions ci contre, relativement au mode d'élection des délégués à la prochaine convention.

* * *

Secrétaires-financiers, n'oubliez pas que la rétribution semi-annuelle doit être payée durant le mois de juin et que remise doit en être faite avec le rapport de juillet.

* * *

Les cercles doivent prendre note que c'est sur le nombre de membres en règle au premier de juin, qu'ils doivent se baser pour savoir à combien de délégués ils ont droit.

* * *

Nous invitons cordialement tous les cercles à prendre part aux processions de la St-Jean-Baptiste. En ce faisant ils démontreront que notre Société est à la fois une institution de secours mutuels et une institution patriotique toujours prête à accorder son concours aux démonstrations nationales.

Election des Délégués

Nous croyons devoir attirer l'attention de nos confrères sur certaines prescriptions des statuts ayant trait à l'élection de leurs délégués et de leurs "substitués aux délégués". Le Conseil Général, à sa dernière session, a apporté quelques modifications dans la manière de procéder à ces élections, que nous signalons plus spécialement. Au besoin, on devra s'en référer aux statuts, dont nous ne reproduisons pas toutes les dispositions.

La représentation des cercles aux sessions du Conseil Général est basée sur leur effectif dans la proportion d'un délégué par 50 membres en règle, au 1er juin précédant la session, et par fraction majeure de ce nombre (art. 33). Ainsi il faut qu'un cercle ait eu au moins 76 membres en règle, le 1er du courant pour avoir droit à deux délégués.

Afin de permettre la représentation des cercles dans des conditions moins onéreuses, dans certains cas, les statuts autorisent les cercles à conférer plus d'un vote à un délégué ou à son substitut (art. 55).

Les frais des délégations envoyées par les cercles sont à la charge de ceux-ci.

A la dernière session du Conseil Général, il a été fait certains changements. Ceux-ci entre autres :

1. L'élection des délégués doit se faire à la première assemblée de juin, d'après le nombre des membres en règle le premier jour de ce mois (art. 135);
 2. Il doit être nommé des "Substitués aux délégués" en nombre égal à celui des délégués, lesquels "substitués aux délégués" peuvent représenter leur cercle au cas où il se produirait une vacance parmi les délégués élus (art. 55 et 158). Dans les cercles qui ont droit à plus d'un délégué la préséance est accordée aux substitués qui ont obtenu, à leurs élections, le plus grand nombre de suffrage, — de sorte que, même s'il n'y avait en nomination que le nombre de candidats requis pour l'élection des substitués auxquels le cercle a droit, le cercle devrait encore procéder au vote, afin de connaître lequel de ces substitués doit avoir préséance.

3. Les cercles qui ont l'intention de se faire représenter par un nombre moindre de délégués que celui auquel ils ont droit, doivent décider la chose avant de procéder à l'élection des délégués.

4. Pour les délégués et leurs substitués, les élections se font séparément et au scrutin de liste. Le cercle procède d'abord à l'élection des délégués. Il est remis un bulletin de vote à chacun des membres présents, lesquels ont droit d'inscrire sur ce bulletin les noms d'autant de candidats qu'il y a de délégués à élire. Ces bulletins sont ensuite recueillis dans une urne et dépouillés par les trois scrutateurs nommés par le président de l'élection (art. 140), lesquels font rapport au Président par écrit du nombre de voix reçu par chaque candidat. Ceux qui ont obtenu le plus grand nombre de suffrages sont déclarés élus, à condition toutefois qu'ils aient eu en leur faveur la majorité des membres qui ont pris part au scrutin. Le président ayant proclamé le résultat final de l'élection des délégués, le cercle procède de la même manière à l'élection des "substitués aux délégués" (art. 135, 140 et 70).

L'élection des délégués doit être présidée par un membre du Bureau Exécutif, un représentant ou un substitut du président-général. En leur absence, il est nommé un président *pro tempore* (art. 137).

Alliance Nationale, Cercle.....No.....

ELECTION DES DÉLÉGUÉS

RAPPORT DES SCRUTATEURS

1er Tour de Scrutin,.....juin, 1904.

Monsieur le Président,

Nous, soussignés, scrutateurs, faisons rapport que les voix déposées dans l'urne au premier tour de scrutin, pour l'élection des délégués de ce cercle, se sont partagées comme suit :

| | Nombre |
|----------------------------|--------|
| M..... | |
| M..... | |
| M..... | |
| Bulletins irréguliers..... | |

Veuillez trouver les bulletins en question sous enveloppes cachetées portant nos signatures.

En foi de quoi nous avons signé le présent rapport.

N. B.—Le Président doit vérifier le nombre de membres présents, afin qu'il n'y ait pas plus de voix enregistrées que de membres présents.

VISITES OFFICIELLES

Dans le cours du mois de mai, M. le Président Général a visité les cercles suivants :

Hochelaga, No 29; Dollard, No 163; Olier, No 127; Sacré-Cœur, No 6 et Saint-Vincent, No 42.

NOUVEAU CERCLE

CERCLE LAFONTAINE, No 206.

Institué à Montréal, comté d'Hochelaga, le 7 mai 1904, par M. Chs. Duquette, R.P. P.G., et organisé par M. Eusèbe Beaudoin.

Officiers :

Sb.P.G., L. J. Foisy;

Prés., Noé Hénault;

Vice-Prés., Procule Dulude;

Sec.-Arch., P. F. Tougas;

Sec.-Fin. et Trés., Eusèbe Beaudoin;

Md. E., J. A. Sabourin;

Com.-Ord., Emery Danjou;

Introduceur, Arthur Charron.

NOUVEAU BUREAU DE PERCEPTION

B. P. ST-POLYCARPE, No 83.

Institué à St-Polycarpe, comté de Soulanges, le 2 mai 1904, par M. O. Dépatie et organisé par ce dernier.

Percepteur, Alexandre Hamelin;

Md. E., J. A. Lortie;

Comité de surveillance :

Jos. Monette, président; Horace Poirier et Etienne Avon.

CONDOLÉANCES

Des résolutions de condoléances ont été votées par les cercles suivants, au cours du dernier mois :

CERCLE ST-CHARLES, No 10, à la famille de feu Adrien Brabant, en son vivant membre du cercle.

CERCLE MASKINONGÉ, No 39, à M. Gustave Saucier, membre du cercle, à l'occasion du décès de son épouse bien-aimée; à M. Honoré Lemyre, membre du cercle, à l'occasion du décès de sa jeune fille, Georgiana.

CERCLE RICHELIEU, No 102, à M. l'abbé Octave Lacasse, membre du cercle, à l'occasion du décès de sa mère.

CERCLE DELORIMIER, No 112, à M. Clément Charbonneau, membre du cercle, à l'occasion de la mort de son épouse.

CERCLE GARNEAU, No 118, à M. J. E. D'Aoust, vice-président du cercle, à l'occasion du décès de son épouse.

CERCLE ST-PAUL DE GRAND'MÈRE, No 165, à M. J. G. Guibault, à l'occasion de la mort de son père et à M. Frs Tremblay, à l'occasion de la mort de son épouse.

CERCLE CONTANT, No 173, à M. E. Laquerre, à l'occasion de la mort de son épouse.

CERCLE LASALLE, No 197, à M. O. Sauvé, membre du cercle, à l'occasion de la mort de son enfant.

ACCUSÉS DE RÉCEPTION

A Messieurs les membres de l'Alliance Nationale,
Messieurs,

Je m'empresse d'accuser réception de la somme de mille dollars (\$1,000 00) de votre société qui me sont parvenus par votre entremise.

Il me reste une tâche bien douce : à remplir vis-à-vis tous les membres de votre société : c'est celle de vous offrir mes plus sincères remerciements pour la promptitude avec laquelle vous avez fait droit à ma réclamation, car aussitôt que toutes les formalités requises ont été remplies, les secours sont venus sans retard.

Aussi, veuillez recevoir l'expression de ma profonde gratitude.

Votre servante dévouée,
HENRIETTE GARAUULT G. PINEAULT.

Montréal, 24 mars 1904.

M. L. J. D. Papineau,
S. G. Alliance Nationale.

Monsieur,

Le Substitut du Cercle St-Charles, No 10, M. Jos. Pepin, m'a remis aujourd'hui un chèque de mille dollars en paiement du certificat de dotation dont feu Napoléon Chaput, mon fils, était porteur.

Veuillez accepter mes plus sincères remerciements pour la promptitude apportée au règlement de cette réclamation.

Votre tout dévoué,
EUSÈBE CHAPUT.

Montréal, 24 mars 1904.

M. L. J. D. Papineau,
S. G. Alliance Nationale.

Monsieur,

Le Substitut du Cercle St-Charles, No 10, m'a remis aujourd'hui un chèque de deux mille dollars étant le montant du certificat de dotation dont feu Joseph Rabeau, mon époux, était titulaire dans l'Alliance Nationale.

Permettez-moi de vous offrir mes plus sincères remerciements pour la promptitude que vous avez apportée dans le règlement de cette réclamation.

Votre dévouée,
CORDÉLIA SOULIÈRE.

Montréal, 6 avril 1904.

M. L. J. D. Papineau, Sec.-Gén.,
de l'Alliance Nationale,
7 Place d'Armes, Montréal.

Monsieur,

J'accuse réception de votre chèque de mille dollars, montant du certificat No 5589 dont feu mon mari était porteur. La promptitude de ce règlement fait honneur à l'Alliance Nationale, et au cercle Bourget, auquel appartenait le cher défunt.

Veuillez accepter les sincères remerciements de
DME JOS. LESCARBEAU.

NOMINATIONS

SUBSTITUTS

M. le Président-Général a nommé M. L. J. Foisy, son substitut, auprès du Cercle Lafontaine, No 206.

MÉDECINS EXAMINATEURS

Le choix des médecins suivants a été ratifié par le Bureau Exécutif :

MM. J. A. Lortie, B. P. Saint-Polycarpe, No 83 ;
J. A. Sabourin, Cl. Lafontaine, No 206.

MORTALITÉ

No 328. — MAGLOIRE NANTEL, jr, 43 ans, admis dans le Cercle St-Henri, No 12, le 14 avril 1898, est décédé à St-Henri de Montréal, le 3 mars 1904. Cause : *Pleuro-pneumonie*.

Bénéficiaire : Ida Delorme, épouse, \$500.

No 329. — DENIS-LÉONIDAS BOURRET, 36 ans, admis dans le Cercle Delorimier, No 112, le 14 juin 1900, est décédé à Sorel, le 8 mars 1904. Cause : *Epilepsie apoplexiforme*.

Bénéficiaire : Alida Bazinet, épouse, \$1,000.

No 330. — THOMAS MICHEL BRENNAN, 42 ans, admis dans le Cercle St Charles, No 10, le 27 juillet 1898, est décédé à Montréal, le 12 mars 1904. Cause : *Pneumonie*.

Bénéficiaire : Marie-Alice Martin, épouse, \$2,000.

No 331. — J. B. LONGTIN, 42 ans, admis dans le Cercle St-Jean-Chrysosôme, No 54, le 28 juin 1898, est décédé à St-Chrysostôme, comté de Chateauguy, le 1er mars 1904. Cause : *Tuberculose pulmonaire*.

Bénéficiaire : Aline Longtin, fille, \$500

No 332. — EDGAR DUBERGER, 40 ans, admis dans le Cercle Dollard, No 163, le 5 novembre 1901, est décédé à Montréal, le 3 mars 1904. Cause : *Hémorragie cérébrale et Urémie*.

Bénéficiaire : Emélie Bunet, épouse, \$500.

No 333. — MENDOZA LUCAS, 27 ans, admis dans le Cercle Duvernay, No 123, le 19 janvier 1900, est décédé à Ste-Cunégonde, le 11 mars 1904. Cause : *Cachexie tuberculeuse*.

Bénéficiaire : Jean-Baptiste Lucas, père, \$1,000.

No 334. — ERNEST CRÉPEAU, 21 ans, admis dans le Cercle St-Luc, No 90, le 16 novembre 1902, est décédé à Magog, comté de Stanstead, le 24 mars 1904. Cause : *Fèvre typhoïde*.

Bénéficiaire : Cérissa Crépeau, père, \$500.

No 335. — ADÉLARD THOMPSON, 32 ans, admis dans le Cercle St-Charles, No 10, le 29 juin 1897, est décédé à Montréal, le 29 mars 1904. Cause : *Débilité générale*.

Bénéficiaire : Jeanne Nadeau, épouse, \$500.

No 336. — NARCISSE LAMBERT, 58 ans, admis dans le Cercle St-Guillaume, No 50, le 30 décembre 1894, est décédé à St-Guillaume d'Upton, le 31 mars 1904. Cause : *Pneumonie double*.

Bénéficiaire : Joséphine Henry, épouse, \$500

No 337. — AMBROISE MESSIER, 58 ans, admis dans le Cercle St-Valentin, No 113, le 11 avril 1897, est décédé à St-Paul de l'Île aux Noix, le 13 avril 1904. Cause : *Apoplexie pulmonaire*.

Bénéficiaire : Hermine Trahan, épouse, \$1,000.

No 338. — JOHN MELADY, 42 ans, admis dans le Cercle Ste-Marie de la Beauce, No 99, le 28 février 1897, est décédé à Ste-Marie de la Beauce, le 18 avril 1904. Cause : *Néphrite aiguë*.

Bénéficiaires : Enfants, \$1,000

No 339. — JOSEPH D. HAMEL, 25 ans, admis dans le Cercle Trifluvien, No 124, le 10 avril 1902, est décédé à Trois-Rivières, le 18 avril 1904. Cause : *Fèvre typhoïde*.

Bénéficiaire : Joséphine Lamy, épouse, \$1,000.

No 340. — GRÉGOIRE MACCHABÉE, 46 ans, admis dans le Cercle St-Paul, No 36, le 28 juin 1898, est décédé à la Vile St-Paul, le 19 avril 1904. Cause : *Abcès pulmonaire*.

Bénéficiaire : Elizabeth Saint-Germain, épouse, \$1,000.

L'ALLIANCE NATIONALE

93

ETAT FINANCIER

Au 30 Avril 1904

CAISSE DE DOTATION

RECETTES

| | |
|--------------------------------|---------------------|
| Balance au 31 mars 1904..... | \$399,347.76 |
| Produit des contributions..... | 10,383.22 |
| Intérêts..... | 722.00 |
| | <u>\$410,452.98</u> |

DÉBOURSÉS

| | |
|---|---------------------|
| Par bénéficiaires de feu : | |
| J.-Henri Blanchette, de St-Hyacinthe \$ | 1,000.00 |
| Joseph Lescarbeau, de Montréal..... | 1,000.00 |
| D.-Léonidas Bourret, de DeLorimier.. | 1,000.00 |
| Joseph-Louis Lemire, de Baie du Fevre. | 500.00 |
| Romuald Piette, de Berthier..... | 1,000.00 |
| Thomas-M. Brennan, M.D., de Montréal | 2,000.00 |
| Théodore Ferland, de Thetford Mines | 1,000.00 |
| Adélar Séguin, de Lachute..... | 500.00 |
| Magloire Nantel, de St-Henri..... | 500.00 |
| Jean-Btel Longtin, de St-Chrysostôme | 500.00 |
| Par Caisse Générale, 5% des contributions | 519.16 |
| " balance au 30 avril 1904..... | 400,933.82 |
| | <u>\$410,452.98</u> |

CAISSE CENTRALE DES MALADES

RECETTES

| | |
|--------------------------------|--------------------|
| Balance au 31 mars 1904..... | \$ 5,805.83 |
| Produit des contributions..... | 418.74 |
| | <u>\$ 6,224.57</u> |

DÉBOURSÉS

| | |
|--|--------------------|
| Par bénéficiaires : | |
| Ovila Vannier (Cl. Lourdes, No 184).. | \$ 12.00 |
| Georges Desalliers (Cl. Ste-Thècle, No 147)..... | 7.43 |
| Jacques Richard (Cl. Ste-Thècle, No 147) | 8.00 |
| J. E. Kirouack (B.P. St-Félix, No 12) | 13.14 |
| Majorique Fortin (Cl. N.-D. du Cap, No 196)..... | 4.00 |
| Frs Landry (Cl. Racine, No 182)..... | 22.85 |
| Fabien Brodeur (Cl. Belœil, No 144).. | 13.14 |
| Philippe Méthot (Cl. Le Gardeur, No 188)..... | 7.43 |
| Elie Bouchard (Cl. St-Nicolas, No 178) | 6.85 |
| J. R. Poulin (B P. Moose Park, No 47).. | 16.29 |
| Xavier Hébert (Cl. St-Nicolas, No 178) | 30.80 |
| Gédéon Lottinville (Cl. N.-D. du Cap, No 196)..... | 4.00 |
| Xavier Garneau (Cl. St-Apollinaire, No 187)..... | 1.14 |
| Par Cl. Richelieu, réserve..... | 8.00 |
| " Cl. St-Bernardin, No 194, capital net..... | 23.81 |
| " Caisse Générale, 5% des contributions | 20.94 |
| " balance au 30 avril 1904..... | 6,024.75 |
| | <u>\$ 6,224.57</u> |

CAISSE GÉNÉRALE

RECETTES

| | |
|----------------------------------|-----------|
| A 5% des contributions..... | \$ 540.10 |
| " Rétribution semi-annuelle..... | 56.50 |

| | |
|---|--------|
| A Honoraire d'enregistrement..... | 167.00 |
| " " revision et mutation..... | 15.00 |
| " Revue..... | 96.50 |
| " Fournitures..... | 19.04 |
| " Divers..... | 26.40 |
| " Droit d'inscription Cs. C. des Malades | 8.50 |
| " Prime assurance garantie, officiers, cercles..... | 6.96 |

| | |
|----------------------------------|-----------------|
| A balance au 1er avril 1904..... | \$ 936.00 |
| | <u>6,872.87</u> |

\$ 7,808.87

DÉBOURSÉS

| | |
|--|-----------|
| Par Organisation..... | \$ 274.18 |
| " Fournitures..... | 42.50 |
| " Propagande..... | 128.43 |
| " Entretien du bureau : | |
| Salaires d'officiers et employés... | 489.33 |
| Revision examens..... | 132.75 |
| Loyer..... | 69.66 |
| Poste et express..... | 30.30 |
| Papeterie..... | 83.94 |
| Dépenses diverses..... | 23.08 |
| " Assurance, garantie officiers, cercles | 5.84 |
| " Inspection..... | 23.90 |
| " Diplômes et certificats..... | 105.00 |
| " Divers..... | 25.00 |
| " Revue..... | 201.90 |

\$ 1,635.81

| | |
|-----------------------------------|----------|
| Par balance au 30 avril 1904..... | 6,173.06 |
|-----------------------------------|----------|

\$ 7,808.87

RÉSUMÉ

| | |
|---------------------------------|---------------------|
| Balance Caisse de Dotation..... | \$400,933.82 |
| " " C. des Malades..... | 6,024.75 |
| " " Générale..... | 6,173.06 |
| " " d'Epargne..... | 13,871.60 |
| | <u>\$427,003.23</u> |

PLACEMENT DES FONDS

| | |
|--|---------------------|
| Fabriques..... | \$ 27,900.00 |
| Municipalités Scolaires..... | 14,896.62 |
| Municipalités..... | 26,880.00 |
| Prêts hypothécaires..... | 301,459.00 |
| Banque d'Hochelega et Provinciale du Canada..... | 55,647.41 |
| | <u>\$426,783.03</u> |
| Cercles, etc. — Déficit de remises non couvertes par les rapports mensuels, etc. | 220.20 |
| | <u>\$427,003.23</u> |

Montréal, 30 avril 1904.

En foi de quoi nous avons signé,

L. J. D. PAPINEAU, S.G.
A. ST-CYR, T.G.

Certifié correct,

O. BOURDON,
J. A. MIGNAULT, *J. Auditeurs*

CERCLE SUSPENDU

Pour défaut de transmission des remises et rapports mensuels suivants :

| CERCLE. | | RAP. ET REMISES DE | SUSPENDU LE | AMENDE. |
|----------------|-----|----------------------|---------------|---------|
| NOM. | No. | | | |
| St-Ludger..... | 176 | Nov., déc., jan..... | 1er jan. 1904 | \$10.00 |

AVIS DIVERS

Aux Membres

SUSPENSION.

Elle s'opère de plein droit, le 1er jour du 3ème mois, contre tout membre qui a négligé pendant deux mois de solder ses redevances (310 et 375).

REINTÉGRATION.

Tout membre suspendu (de bonne conduite et en bonne santé) peut être réintégré pendant les 4 mois qui suivent la

date de sa suspension (art. 310, 355-6-8). Pour cela il faut :

1o Qu'il en fasse la demande (formule No 9).

2o Qu'il verse le montant de ses arriérés et celui des échéances du mois en cours pour le mois suivant.

3o Que le cercle approuve la requête.

4o Subir l'examen médical, s'il en est requis ou si la demande n'est pas transmise au Bureau Exécutif sous 60 jours de la date de la suspension, et faire en ce cas un dépôt de \$2.00 pour l'examen médical (176).

Cartes de cercles

N. B.—Le coût de l'insertion d'une carte de cercle est de \$2.00 par année.

No 1—CERCLE ST-JOSEPH, Montréal
 Sh.P.G., C. U. Oneltz, 194 Queasel, Ste Onégondo; Prés., Edouard Leduc Jr, 266 St-Antoine; S.A., O. Bourdon, 201 Versailles; S.F., Alex Moquin, 1 Trudel; Md.E., G. E. Larin, 383 St-Denis Réunions, 2e et 4e lundis, sous-sol église St-Joseph.

No 2—CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Onégondo
 Sh.P.G., L. Z. Mathieu sr, 245 Richelieu; Prés. Jos. Maroutte, 241 Atwater; S.A., E. A. Grise, 198 Richelieu; S.F., S. Legault, 172 Ste-Catherine; Md.E., J. U. Lalonde, 3155 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e vendredis, 45 rue Vinet.

No 3—CERCLE BEAUHARNOIS, Beauharnois
 Sh.P.G., A. T. Côté; Prés. J. Bte Primeau; S.A., Jos. Fortier; S.F., André Leduc; Md.-E., Albert DesGroseilliers. Réunions, 2e et 4e lundis, Salle Vachon, Beauharnois.

No 4—CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier
 Sh.P.G., P. Lalonde; Prés., Georges Tariff; S.A., R. Lefebvre; S.F., Chs Décairy; Md.E. P. O. Valois (Lachize). Réunions, 1er et 3e mardis, ancienne chapelle Dorval.

No 5—CERCLE VILLE-MARIE, Montréal
 Sh.P.G., Raoul Tourangeau, 625 St-Antoine, St-Henri; Prés., Arthur Giroux, 76 Laurier, St-Henri; S.A., E. Z. Maassicotte, 161 Coursol, Ste-Onégondo; S.F., Ed. Sawyer, 127 Quessel, Ste-Onégondo; Md.E., S. J. Girard, 387 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e mardis, Salle Baby, 96 rue Fulford.

No 6—CERCLE SACRE-COEUR, Montréal
 Sh.P.G., J. O. Ricard, 1001 Ontario; Prés. et Md.E., J. A. Lapierre, 410 Pleasis; S.A., J. R. Beaudoin, 707 St Denis; S.F., W. Dufault, 1106 Ontario. Réunions, 2e et 4e mercredis sous-sol église Sacré-Coeur.

No 7—CERCLE STE-ANNE DE BELLEVUE
 Sh.P.G., Chs Laurendeau; Prés., Dr H. Valois; S.A., M. C. Bezner; S.F., A. Lamarche; Md.E., H. Valois. Réunions, 3e mercredi, 71 p. m., salle M. C. Bezner.

No 8—CERCLE ST-PIERRE, Montréal
 Sh.P.G., J. O. Motard, 217 St-André; Prés., Philorum Lamontagne, 335 Dorchester; S.A., J. N. C. Lavivière, 160 Parc Lafontaine; S.F., J. A. Migneault, 97 Roy; Md. E., A. F. Jeannotte, 205 Visitation. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Gareau, 119 Malsonneuve.

No 9—CERCLE STE-GENEVIEVE, Co Jacques-Cartier
 Sh. P. G., Zot St-Pierre; Prés. Tel. St-Pierre; S.A., Aldéric Boileau; S. F., Az. Libersan; Md. E., D. Ladouceur. Réunions, dernier mercredi, à 7 heures p. m., salle de la Fanfare Militaire.

No 10—CERCLE ST-CHARLES, Montréal
 Chapelain, labié J. Cabana, 267 Centre; Prés. Hon., Rv. Jos. Bonin, 267 Centre; Sh.P.G., Jos. Pepin, 491 du Grand Tronc; Prés., Jos. Lusier, 94a Laprairie; S.A., N. Belisle, 411b Centre; S.F., S. Laprade, 397 Centre; Md.E., L. N. Delorme, 347 Centre Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Quintal, coin Centre et Charlevoix.

No 11—CERCLE NOTRE-DAME, Montréal.
 Sh.P.G., N. Simoneau, 2151 Notre-Dame; Prés., G. Demers, 2185 Notre-Dame; S.A. et S.F., V. Gaudet, 30 St-Gabriel; Md. E., J. A. Pilon, 46 Inspecteurs. Réunions, 4me mardi du mois, au No 2151 Notre-Dame.

No 12—CERCLE ST-HENRI, Cité de St-Henri
 Sh. P. G., J. P. Trépanier, 244 Ste-Émilie; Prés., L. E. Bernard, 3633 Notre-Dame; S.A., J. E. Ferras, 3632 Notre-Dame; S.F., F. G. Poirier, 1898 St-Jacques; Md.E., J. O. A. Archambault, 3597 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, Salle Beaudoin, 3663 Notre-Dame, St-Henri.

No 13—CERCLE ST-JACQUES, Montréal
 Sh.P.G., Ed. Brossard, 66 St-Jacques; Prés., L. A. Lavallée, 170 Parc La Fontaine; S.A., Eug. H. Godin, 30 St-Jacques; S.F., J. E. Lafontaine, 187 St-Hubert; Md.E., P. F. Casgrain, 367 St-Denis. Réunions, dernier samedi du mois (après-midi) au No 30 St-Jacques.

No 15.—CERCLE ST JEROME
 Sh.P.G., Narcisse Bélaile; Prés., Charles Gôdmer; S.A., Louis Labelle; S.F., D. Alphonse Labelle; Md.E., F. P. Vanier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, au bureau de Louis Labelle.

No 16—CERCLE ST-MEDARD, Coteau-Station, Co Soulanges
 Sh.P.G., Louis Doucet; Prés., J. B. Dumensil; S.A., H. E. Smith; S.F., J. A. Lippe; Md.E., J. Chs Ducharme. Réunions, 2e dimanche, salle publique.

No 17—CERCLE JOLETTE, Joliette
 Sh.P.G., A. Fontaine; Prés., L. Romulus Désilets; S.A., B. Alf. Lavallée; S.F., J. A. Guibault; Md.E., J. C. Bernard. Réunions, 2e et 4e jeudis, Salles de l'Institut.

No 19—CERCLE STE-ELISABETH, Ste-Elisabeth

Sb.P.G., A. H. Beaulieu; Prés. Jos. Gadoury; S.A., L. J. O. Cassaban; S.F., D. St-Georges; Md.E., J. A. Magnan. Réunions, dernier mardi du mois, Ecole modèle du Village.

No 50—CERCLE ST-VALIER, Québec

Chapelain, l'abbé Eug. Roy; Sb.P.G., L. P. Poitras, 212 Ste-Hélène; Prés., G. Lajunesse, 92 Bédard; S.A., Geo. Vidal, 107 du Roi; S. F., F. Blouin, jr, 290 du Roi; Md.E., J. A. Marcoux, 628 St-Valier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, Salle Moisan.

No 21—CERCLE LAVAL, Québec

Sb.P.G., J. A. Marier, 24 Charest; Prés., L. A. Beaulieu, 89 Victoria; S.A., J. A. Bélanger, jr, 52 Scott; S. F., L. E. Grondin, 233 St-Joseph; Md.E., J. Guérard, 73 de l'Eglise. Réunions, 2e dimanche du mois, Salle Fatoine, 250 St-Joseph.

No 22—CERCLE ST-STANISLAS, Co Beauharnois

Chapelain, Rév. A. M. Boucher; Sb.P.G., Th. Durin; Prés., A. Raymond; S.A., Ad. Leduc; S.F., P. Laplante; Md.E., La Legault. Assemblées, dernier vendredi du mois, salle Laplante.

No 34—NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Perrot, Co Vaudreuil
Sb.P.G., Rév. J. M. Duhamel, curé; Prés., A. Lalonde; S.A., W. Pilon; S.F., J. Daoust; Md.E., L. N. F. Oryphot, Ste-Anne de Bellevue. Réunions, 3e dimanche du mois, office du curé.

No 25—CERCLE LAROCQUE, Sherbrooke

Sb.P.G., Etienne Charroter; Prés., J. E. Genest; S.A., J. B. Duchesneau; S.F., E. P. Bédard; Md.E., F. Felletier. Réunions, 3e jr-di du mois, à 8 hrs p. m., Block Murray.

No 26—CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE

Sb.P.G., Jos. Charbonneau; Prés., W. Leroux; S.A. et S.F., A. Ouellette; Md.E., J. E. Lafontaine. Réunions, 2e et 4e mercredis à 7 hrs p.m., Salle des Artisans.

No 23—CERCLE ST-MARTIN, Co Laval

Sb.P.G., J. W. Lavoie; Prés., Will. Laurin; S.A., A. Descary, Bord-à-Plouffe; S.F., J. L. Allard; Md.E., Ed. Gadoury. Réunions, dernier samedi du mois.

No 29—CERCLE HOCHÉLAGA, Montréal

Sb.P.G., Flavien Lambert, 100 Ste-Catherine; Prés. Cléophas Dignard, 31 Hudson; S.A., A. Roy, 19 Hudson; S.F., W. Desjardins, 257 St-Germain; Md.E., J. H. Garceau, 166 Desery. Réunions, 2e et 4e mercredis, Ecole des Garçons, rue Desery.

No 31—CERCLE MONTCALM, St-Jacques, Co Montcalm

Sb.P.G., Alex. Melançon; Prés., A. Dugas; S.A., M. Granger, N.P.; S.F., Dam. Forest; Md.E., E. G. Courteau. Réunions, dernier dimanche après vêpres à la salle publique.

No 34—CERCLE SALABERRY, Valleyfield

Sb.P.G., M. Th. Préfontaine; Prés., J. C. Ferron; S.A., D. A. Daignault; S.F., Léopold Laplante; Md.E., J. T. A. Gauthier. Réunions, 1er et 3ème mercredis, salle Monette, rue Ste-Océle.

No 36—CERCLE ST-PAUL, Co Hochélag

Sb.P.G., E. Charland; Prés., F. Bergevin; S.A., D. Bergevin; S.F., Ph. Desmarteau; Md.E., H. Roy. Réunions, dernier mardi, Salle Daoust.

No 37—CERCLE CONTRECOEUR, Co Verchères

Chapelain, Rév. Jean Ducharme; Sb.P.G., Jov. Leblanc; Prés., Albert Charroz; S.A., Dieudonne Guyon; S.F., H. Tétrault; Md.E., C. G. Tétrault. Réunions, dernier lundi du mois, bureau de H. Tétrault.

No 41—CERCLE ST-FELIX, St-Félix de Valois, Co Joliette

Sb.P.G., Prés. et Md.E., G. DesRosières; S.A., Maxime Poirier; S.F., H. Bacon. Réunions, 1er samedi du mois, chez le Dr DesRosières.

No 42—CERCLE ST-VINCENT, Montréal

Sb.P.G., P. Larivière, 643 Notre-Dame; Prés., Napoléon Provost, 425 Fullum; S.A., E. Lachapelle, 710 Ste-Catherine; S.F., J. H. Faquette, 224 Fullum; Md.E., F. Lefils, 751 Ste-Catherine. Réunions, dernier jeudi, salle Larivière, 5 Dufresne.

No 44—CERCLE ST-LOUIS, Montréal

Sb.P.G., Jos. Lambert, 90 St-Hubert; Prés., Jos. Girard, 735 Berri; S.A., G. A. Mailloux, 859 Demontigny; S.F., J. V. Vaudreuil, 697 Berri; Md.E., G. A. H. Dufresne, 245 Roy. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, Salle Brault, 571 rue Berri.

No 45—CERCLE RIGAUD, Co Vaudreuil

Sb.P.G. et S.A., John McMillan; Prés., J. A. Chevrier; S.F., Jules A. Desjardins; Md.E., J. H. Bastien. Réunions, le dernier dimanche du mois au bureau de Jules A. Desjardins.

No 47—CERCLE ST-PHÈRE, Co Bagot

Sb.P.G., L. J. Kéroack; Prés., A. Gauthier; S.A., S.F., P. Fafard; Md.E., D. A. Robert. Réunions, le 4e dimanche du mois, bureau du notaire Fafard.

No 48—CERCLE SAGARD, Sault-au-Récollet

Chapelain, Rév. M. Chs Beaubien, curé; Sb.P.G., Jos. Prévost; Prés. et Md.-Ex., H. Pelletier; S.A., Avila Prévost; S.F., Fernand Brousseau. Réunions, dernier vendredi de chaque mois, salle Prévost.

No 49—CERCLE JACQUES-CARTIER, Lachine

Sb.P.G., Albert St Denis; Prés., Em. Sara Bournet; S.A., Arthur Daoust; S.F., Jos. Leclair; Md.E., J. A. Beaudoin. Réunions, 2ème et 4ème semaine, salle de "l'Union St-Joseph".

No 50—CERCLE ST-GUILLEAUME, Co Yamaska

Sb.P.G., M. Adgémire Béllé, Prés., L. D. Frigault; S.A., P. E. Sylvestre; S.F., L. A. D. Gauthier; Md.E., J. B. S. Lamoureux. Réunions: 3e dimanche, à 6½ heures du soir, salle Publique.

No 51—CERCLE YAMASKA, Co Yamaska

Sb.P.G., Arth. Charland, Prés., Jean-Bte Peltier; S.A., La Veronneau; S.F., La Veronneau, N.P.; Md.E., C. Charland. Réunions, le dernier samedi du mois, salle du cercle.

No 53—CERCLE JEANNE D'ARC, Montréal

Sb.P.G., L. E. Beaugerard, 20 St-Denis; Prés. Pac. Brouillette, 79½ Ste-Elisabeth; S.F. et S.A., J. E. Pilon, 119 Champlain; Md.E., C. A. Daigle, 107 St-Hubert. Réunions, 1er et 3e jeudis, Salle des Comités-Marchands, 149 Berri.

No 54—CERCLE ST-JEAN CHEYSSOSTOME, Co Chateauguay
Sb.P.G., C. E. Derome; Prés., T. M. Prévillé; S.A., J. E. Dérome; S.F. et Md.E., A. J. Toupin. Réunions, dernier jeudi du mois, salle du Conseil.

No 58—CERCLE STE-JUSTINE, Comté de Vaudreuil

Sb.P.G., abbé M. O. Dufault; Prés., Zot. Courville; S.A., Georges Desparois; S.F., N. Bédard; Md.E., H. Cholette. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M. Desré Lauzon.

No 60—CERCLE SOULANGES, Les Océdes

Sb.P.G., Roch Leroux; Prés., Canut Labourdodière; S.A., et S.F., Jos. D. Coutière; Md.E., Jos. Thauvette. Réunions, dernier vendredi du mois, salle Cuvillier, Les Océdes.

No 61—CERCLE MAISONNEUVE, Montréal

Sb.P.G., L. Faribault, 70 St-Jacques; Prés. et Md.E., Isid. Pavolette, 215 Pissis; S.A., L. P. Fortin, 640 St-Paul; S.F., P. Lesage, 820 St-André. Réunions, les 1er et 3e vendredis, salle Eiffel, coin Amherst et de Montigny.

No 64—CERCLE NOTRE-DAME DE HULL, Co d'Ottawa
Sb.P.G., H. Charlebois; Prés., F. A. Labelle; S.A., Hor. Pitre; S.F., Henri Desjardins; Md.E., Urgèle Archambault. Réunions, 4e vendredi, 86 Victoria.

No 65—CERCLE ST-FRS-XAVIER, L'Epiphanie, Co L'Assomption

Sb.P.G., Téléphore Mercier; Prés., Jos. Lamarque; S.A., Médard Forest; S.F., R. Prud'homme; Md.E., J. Z. Z. Malo. Réunions, dernier mercredi du mois, chez M. G. Coderre.

No 66—CERCLE LAPRAIRIE, Co Laprairie

Sb.P.G., M. l'abbé J.-A. Larose; Prés., J.B.J. Brassard, M.D.; S.A., Alphonse Durancœur; S.F., A. F. Grondin; Md.E., S. A. Longtin. Réunions, 4e lundi du mois, chez M. A. F. Grondin.

No 67—CERCLE ST-HYACINTHE, St-Hyacinthe

Sb.P.G., C. A. Breton; Prés., A. Bourgaud; S.A., H. St-Amant; S.F., L. A. Breton; Md.E., Emile Ostiguy. Réunions, 1er mardi, bureau M. A. Bourgaud.

No 68—CERCLE ST-GEORGES, Maisonneuve

Sb.P.G., A. Délaite; Prés., J. Q. Fafard 577 Notre-Dame; S.A., H. A. Gendron, 228 Letourneux; S.F., Amédée Beaupré, 66 Desjardins; Md.E., Pierre Lussier, 647 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e mardis, 189 Letourneux, 84 hrs p.m.

No 72—CERCLE ST-BARTHELEMI, Co Berthier

Sb.P.G., J. Lafontaine; Prés., Géd. Rochette; S.A., Arth. Caron; S.F., Ch. L'Heureux; Md.E., T. J. Latourelle. Réunions, 2e lundi du mois.

No 73—CERCLE CHARLEMAGNE, Mile-End

Chapelain, Rév. A. St-Jean, curé de St-Denis de Montréal; Sb.P.G., S. D. Vallières, 1051 St-Hubert; Prés., Ferd. Beauvolet, 348 Laurier; S.A., Léon Defoy, 1227 St-Denis; S.F., L. N. Cadieux de Courville, 96 Pontiac; Md.E., Ern. E. Lauzon, 275 Ave Mont-Royal. Réunions, 1er et 3e mardis du mois, 94 Pontiac.

No 79—CERCLE BOURGET, Montréal

Sb.P.G., L. F. Genest dit Labarre, 347 Berri; Prés., J. G. Lamotte, 747 St-Denis; S.A., L. A. Gélina, 544 St-André; S.F., Jos. Duplessis, 357 St-André; Md.E., C. A. Daigle, 107 St-Hubert. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Dionne, 1242 Ste-Catherine, à 8 hrs p. m.

No 80—CERCLE PIERREVELLE, Pierreville

Sb.P.G., Aug. Capistran; Prés., Edmé Allie; S.A. et S.F., H. L. Shooner; Md.E., P. E. Gélina. Réunions, dernier dimanche du mois, salle McLure.

No 82—CERCLE ST-CASIMIR, Co Portneuf

Sb.P.G., A. E. Grandbois; Prés., Thomas Ferron; S.A., Eugène Lebois; S.F., J. A. Bélanger; Md.E., P. Dolbec. Réunions, 2e et 4e jeudis, salle Trotter.

- No 92 — CERCLE ST-JOACHIM, Loucheville.**
Sb.P.G., O. E. Milot; Prés., R. S. Lindsay; S.A., J. A. Vade boncoeur; S.F., J. E. Lesage; Md.E., O. E. Milot. Réunions, 15 et 31 du mois, édifice G. Caron, rue St-Laurent.
- No 99 — CERCLE STE-MARIE DE LA BEAUCE, Co Beauce**
Chaplain, Rév. J. E. Feuilant; Sb.P.G., Jos Voyer; Prés., Géd. Tardif; S.A. de Montarville Tâcheaux; S.F., J. B. Gendron; Md.E., Tanc. Fortier. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M. J. B. St-Hilaire.
- No 101 — CERCLE DE LA BEAUCE, St-Georges, Co Beauce**
Chaplain, Rév. H. A. Dienne; Sb.P.G., Joseph Poulin Bégin; Prés., Louis Gendreau; S.A., S. Faquet; S.F., Joseph Gagné; Md.E., Georges Cloutier. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M. Ladger Bokduc.
- No 102 — CERCLE RICHELIEU, Montréal.**
Sb.P.G., R. Duquette, 67 St-Sulpice; Prés., O. Desloges, 734 Dorion; S.A., A. E. J. Bissonnette, 1614 Notre-Dame; S.F., Arth. Gagnon, 383 Maisonneuve; Md.E., E. C. Campeau, 2469 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e mercredi, salle Liggett, 280 Richmond.
- No 103 — CERCLE ST-BERNARD, Sorel.**
Sb. P. G., J. A. Chênevert; Prés., Jos Pontbriand; S.A., S.F., A. P. Vanasse; Md.E., A. Lafertière. Réunions, 4me lundi de chaque mois, au bureau du S.A., maison Vanasse, rue George, Sorel.
- No 111 — CERCLE CARILLON, Co Argenteuil**
Chaplain, Rév. M. Sauriol; Sb.P.G., J. A. Ethier; Prés. et Md.E., H. Legaud, M.D. St-André; S.A. et S.F., W. A. Lafond, Carillon. Réunions, dernier dimanche du mois, à 2 hrs p.m., salle Murphy, Carillon.
- 112 — CERCLE DELORMIER, Co d'Hochelega.**
Chaplain, Rév. I. Adam, S.J.J.; Sb.P.G., E. N. Hébert, 684 Parc Lafontaine; Prés., Jos. Nantel, 55 Paré; S.A., Léon Déantais, 1751 Chamford; S.F., Geo. D. Bourret, 509 Ave. Delermier; Md.E., L. A. Lacombe, 1 Fabre. Réunions, 2e et 4e jeudis, à 8 hrs p.m., salle Beaudry, 268 rue Brébeuf.
- No 114 — CERCLE STE-EUSEBE, Montréal.**
Sb.P.G., A. R. Ranger, 313 Visitation; Prés. Joseph Pepin, 765 Ontario; S.A., Delph. L'Espérance, 25 ruelle Fallum; S.F. et Md.E., J. A. Ranger, 566 Fallum. Réunions, dernier mercredi du mois sous-sol église St-Eusèbe.
- No 116 — CERCLE NOTRE-DAME DE GRANBY, Granby.**
Sb.P.G., Aug. Mathieu, M.D.; Prés., Elz. Duhamel; S.A., D. Goyette; S.F., P. A. Peltier; Md.E., Aug. Mathieu. Réunions, dernier mardi du mois, à 7½ hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste.
- No 117 — CERCLE ST-AUGUSTE, Ste-Elizabeth St-Henri.**
Sb.P.G., P. Vincent, Village Turcot; Prés., Ad. Sénécal, 40 St-Pierre; S.A., J. A. Delorme, 428a Beaudry; S.F., Le Desrosiers, 2354 St-Jacques; Md.E., O. H. Létourneau, coin des rues Beaudoin et Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e mardis, salle Dansereau, coin Delinelle et Notre-Dame, Ste-Elizabeth.
- No 118 — CERCLE GARNEAU, cité St-Henri.**
Sb.P.G., F. X. Dubé, 266 St-Antoine; Prés. J. M. Marotte, 17 Place d'Armes; S.A., J. F. Vincent, 174 Versailles; S.F., Jos. Labelle, 71 Vinet, Ste-Cunégonde; Md.E., J. M. E. Trudeau, 311 Richmond. Réunions, 3es mercredi du mois, salle Duvernay, 45 Vinet, Ste-Cunégonde.
- No 123 — CERCLE DUVERNAY, cité Ste-Cunégonde.**
Sb.P.G., J. A. Latrelle, 194 Delisle; Prés., J. B. Bonhomme, 820 Charlevoix, Montréal; S.A., J. W. Fabien, 1564 St-Jacques; S.F., O. Legault, 178 Duvernay; Md.E., Dr H. Campeau, 3396 Notre-Dame. Réunions, 1er jeudi du mois, à la salle Duvernay, No 45 rue Vinet, Ste-Cunégonde.
- No 124 — CERCLE TRIFLUVIEN, Trois-Rivières.**
Sb.P.G., C. J. N. Teasdale; Prés., J. B. M. Barthe; S.A., C. B. Lord; S.F., F. X. Vanasse; Md.E., Wap. Lambert. Réunions, 2e et 4e dimanches, 150 rue Notre-Dame.
- No 126 — CERCLE ST-EDOUARD, Boulev. St-Denis, Montréal**
Chaplain, Rév. J. A. N. Morin; Sb.P.G., Louis Boire, 2052 Labelle; Prés., Victor Carmel, 2016 St-Hubert; S.A., C. B. Lacasse, 960 Beaubien; S.F., J. T. Ledoux, 1645 St-André; Md.E., J. D. Vézina, 1816 St-Hubert. Réunions, 2e et 4e mardis, salle St-Edouard, 966 rue Beaubien.
- No 127 — CERCLE OLIER, Montréal**
Sb.P.G., A. Grenier, 99 St-Jacques; Prés., Aug. Comte, 501 St-Urbain; S.A., O. Lapalco, 708 St-Urbain; S.F., Isidore Moquin, 5 St-Laurent; Md.E., L. A. Gagnier, 256 St-Denis. Réunions, 3e mercredi, au Monument National.
- No 128 — CERCLE ST-SAUVEUR, Québec.**
Chaplain, Rév. P. J. E. Grandfils, O.M.I.; Sb.P.G., J. A. Paradis, 27 Sauvageau; Prés., Octave Vézina, 460 St-Joseph; S.A., Eug. Jobin, 89 Hermine; S.F., S. Lecavalier, 45 Boisseau; Md.E., Joseph Gosselin, 663 St-Valier. Réunions, 4e lundi de chaque mois, salle Thérin, 851 rue Victoria, St-Sauveur.
- No 135 — CERCLE BRUCHESI, Montréal.**
Sb.P.G., E. Durocher, 266a Visitation; Prés., Georges Plau, 1200 Ontario; S.A., L. A. LaRoche, 295 Maisonneuve; S.F., J. Joannette, 17 Huron; Md.E., Z. Comtois, M.D., 1060 Ontario. Réunions, 1er et 3e vendredis, salle St-Louis, 582 Plessis.
- No 139 — CERCLE CHAMBLAY**
Sb.P.G., Joseph Bouchard; Prés., L. O. Bergevin; S.A., Peter O'Reilly; S.F., Jos. Demers; Md.E., L. O. Bergevin. Réunions, 4e vendredis de chaque mois, à la salle Auclair.
- No 140 — CERCLE CHICOUTIMI, Chicoutimi**
Sb.P.G., J. L.A. Godbout; Prés., J. E. A. Dubuc; S.A., D. V. Morrier; S.F., Bruno Lefebvre; Md.E., Edm. Savard. Réunions, 1er vendredi de chaque mois, salle Château Saguenay.
- No 146 — CERCLE STE-MARIE, Montréal**
Chaplain, R. P. O. Corneller, O. M. I. Rue Visitation; Sb. P.G., Henri Trudel, 80 St-Gabriel; Prés., Th. Trudeau, 132 Visitation; S.A., Av. Bourbonnière, 853 St-Denis; S.F., Jos. Marois, 228 Plessis; Md.E., J. N. Picotte, 1401 Ste-Catherine. Réunions, 2ème et 4ème lundis, salle Gareau, 243 Maisonneuve.
- No 148 — CERCLE CHENIER, Montréal.**
Sb. P.G., Art. Mitchell; Prés., Cha. Gauhin, 166 St-Charles; S.A., Flavien Basileides, 411 Châteaueux; S.F., E. Besaudou, 479 Centre; Md.E., Dr Henri Campeau, 3396 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3ème lundis, à 8 heures, dans la salle Nationale, 167 Koperly.
- No 149 — CERCLE ST-JEAN-BAPTISTE**
Sb. P. G., Henri Gratton, 572 St-Hypolite; Prés., Nod Leclero, 874 Sanguinet; S.A., L. J. Forger, 927 St-Laurent; S.F., A. E. Poitevin, 824 Rachel; Md.E., P. Barrette, 327 Rachel. Réunions, 2e et 4e vendredis, 777 Sanguinet.
- No 150 — CERCLE LARTIGUE, Longue-Pointe**
Chaplain, Rév. J. H. Lecourt; Sb.P.G., C. Bazinet; Prés., Jos. Bernard; S.A., O. Lacombe; S.F., P. Z. Guy; Md.E., J. P. Deschatelets. Réunions, dernier dimanche du mois, salle Guy, rue St-François-Xavier, Longue-Pointe.
- No 160 — CERCLE VERDUN, Co Hochelega.**
Chaplain, Rév. J. E. Richard, curé; Sb.P.G., Cyrille Quintal, 1245 Wellington; Prés., Jos. Audette, 39 rue Ross, Verdun; S.A., J. A. A. Leclair; S.F., Edgar St-Onge; Md.E., Yldac Rhéaume. Réunions, dernier lundi, salle Sauvé, 33 rue Ross, Verdun.
- No 162 — CERCLE STE-SCHOLASTIQUE, Co Deux-Montagnes**
Chaplain, Rév. R. Héty; Sb.P.G., J. A. Ethier; Prés., Jos. Fortier; S.A., N. Forest; S.F. et T., J. H. Langlois; Md.E., S. Lamarche. Réunions, dernier mercredi.
- No 163 — CERCLE DOLLARD, Montréal.**
Sb.P.G., Anastase Gariépy, 299 Hibernia; Prés., Henri Benoit, 340 Charron; S.A., Jos. St-Denis, 331 Charron; S.F., I. C. Fossaine, 25 Knox; Md.E., Eugène Viorle, 94 Laprairie. Réunions 1er et 3e mardis, 8 hrs p.m., salle Unity, 590 rue Wellington.
- No 165 — CERCLE ST-PAUL DE GRANDMÈRE**
Chaplain, Rév. La Lefèche; Sb.P.G., J. H. Robert; Prés., A. Vadeboncoeur; S.A., Emile Dumais; S.F., F. G. Roy; Md.E., J. O. Ricard. Réunions, 2e et 4e vendredis, Salle Leclero.
- No 170 — CERCLE LEON XIII, Montréal.**
Chaplain, Rév. M. L. P. Choquet, 110 Champlain; Sb.P.G., Cha. Hudon, Notre-Dame-de-Grâce; Prés., Léon Gélinas, 583 St-André; S.A., I. A. Morency, 59 Hôtel-de-Ville; S.F., J. C. Paquin, 646 Metana; Md.E., A. Christin, M.D., 969 De-Montigny. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Union des Commis-Marchands, 149 Berri, à 8 hrs p.m.
- No 173 — CERCLE FRONTENAC, Montréal.**
Sb.P.G., N. Roy, 405 Montcalm; Prés., J. E. Sauvé, 137 St-Christophe; S.A., O. Marchand, 56 Amherst; S.F., Outbert de Grandpré, 338 Wolfe; Md.E., J. S. Teller, 1518 Ste-Catherine. Réunions, 2e et 4e lundis du mois, à la salle Gagnon, No 1075 DeMontigny.
- No 173 — CERCLE CONTANT, Montréal.**
Sb.P.G., W. Riopel, 188 St-Christophe; Prés., J. A. Jarry, 97 Bédard, 87 Dubord; Md.E., J. E. Bastien, 1598 Ste-Catherine. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Gagnon, coin Amherst et DeMontigny.
- No 174 — CERCLE ST-JEAN DE LA CROIX, Ville St-Louis**
Chaplain, Rév. M. J. B. Jobin; Sb.P.G., A. Lepage, 1234 St-Laurent; Prés., Joe. Dépatie, 1568 Eplandale; S.A., Hermas Paradis, 1164 Clark; S.F., Géraldine Sigouin, 37 Ave Pacific; Md.E., J. G. Dugas, 2187 St-Laurent. Réunions, 2e et 4e mercredis, à 8 hrs p.m., à la salle Sigouin, 89 Ave Pacific.
- No 179 — CERCLE ST-CAMILLE, Co Wolfe.**
Chaplain, Rév. J. A. Lévesque; Sb.P.G. et Md.E., Alph. Thibault; Prés., F. C. Ginnras; S.A. et S.F., J. N. Crépeau. Réunions, dernier lundi, salle publique.
- No 180 — CERCLE ST-PHILEMON, Stoke Centre, Co Richmond**
Chaplain et Sb.P.G., Rév. E. A. Martel; Prés., A. B. Biron; S.A., Ad. Niquette; S.F. et Md.E., P. J. Bédard. Réunions, 5e dimanche.